RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01833
Numéro SIREN : 529 908 055
Nom ou dénomination : A-DEMUYNCK

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2017 sous le numéro de dépôt 20811

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

NOTAIRES S.BOURLON & V.RENOULT
18 place Parmentier
80000 Amiens

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A-DEMUYNCK

Numéro RCS : 529 908 055
Numéro Gestion : 2011B01833

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 1 rue de la Grande Chaussee
59800 Lille

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2016
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 12/12/2017
Sous le numéro : 20811

Délivré à Lille Métropole le 13 décembre 2017

Le Greffier,

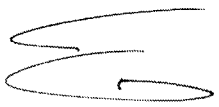

S.A.S. A-DEMUYNCK

1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

175 2017-11

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

	Pages
- *Bilan actif-passif*	1 et 2
- *Soldes intermédiaires de gestion*	3
- *Compte de résultat*	4 et 5
- *Détail des comptes bilan actif passif*	6 à 9
- *Détail Soldes intermédiaires de gestion*	10 à 12
- *Détail Compte de résultat*	13 à 15

copie conforme

S.A.E.C.
42 Square des 4 chênes
B.P. 61014
80010 AMIENS Cédex 1
03 22 33 75 33

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 810.00	1 810.00				
	Fonds commercial (1)	750 000.00		750 000.00	750 000.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	16 850.00	15 152.00	1 698.00	2 083.00	385.00-	18.48-
	Autres immobilisations corporelles	288 711.82	51 379.00	237 332.82	114 060.36	123 272.46	108.08
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	102.00		102.00	101.00	1.00	0.99
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	27 210.95		27 210.95	27 210.95		
	Total II	1 084 684.77	68 341.00	1 016 343.77	893 455.31	122 888.46	13.75
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises				2 380.00	2 380.00-	100.00-
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 467.70		2 467.70	3 022.00	554.30-	18.34-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	219 778.88		219 778.88	208 140.34	11 638.54	5.59
	Autres créances	10 155.05		10 155.05	8 319.77	1 835.28	22.06
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	134 405.22		134 405.22	201 681.64	67 276.42-	33.36-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	25 369.38		25 369.38	27 534.78	2 165.40-	7.86-
	Total III	392 176.23		392 176.23	451 078.53	58 902.30-	13.06-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 476 861.00	68 341.00	1 408 520.00	1 344 533.84	63 986.16	4.76

(1) Dont droit au bail 750 000.00
(2) Dont à moins d'un an 27 210.95
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000.00	10 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	547 065.80	403 825.49	143 240.31	35.47
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	167 505.65	143 240.31	24 265.34	16.94
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	725 571.45	558 065.80	167 505.65	30.02
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	177 766.67	328 252.17	150 485.50-	45.84-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	187 239.49	130 303.50	56 935.99	43.69
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 381.83	52 841.38	10 459.55-	19.79-
	Dettes fiscales et sociales	263 852.36	253 240.24	10 612.12	4.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 607.84	21 830.75	10 222.91-	46.83-
	Autres dettes	100.36		100.36	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	682 948.55	786 468.04	103 519.49-	13.16-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 408 520.00	1 344 533.84	63 986.16	4.76
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	682 948.55	608 821.04		

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	842 708.87	100.00	796 962.30	100.00	45 746.57	5.74
+ Ventes de marchandises	2 250.00	100.00			2 250.00	
- Coût d'achat des marchandises vendues	2 380.00	105.78			2 380.00	
Marge commerciale	130.00-	5.78-			130.00-	
+ Production vendue	840 458.87	100.00	796 962.30	100.00	43 496.57	5.46
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	840 458.87	100.00	796 962.30	100.00	43 496.57	5.46
- Matières premières, approvisionnements consommés	3 781.00	0.45	3 199.00	0.40	582.00	18.19
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	836 677.87	99.55	793 763.30	99.60	42 914.57	5.41
Marge brute globale	836 547.87	99.27	793 763.30	99.60	42 784.57	5.39
- Autres achats + charges externes	197 790.13	23.47	194 940.37	24.46	2 849.76	1.46
Valeur ajoutée	638 757.74	75.80	598 822.93	75.14	39 934.81	6.67
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	7 428.04	0.88	7 165.51	0.90	262.53	3.66
- Salaires du personnel	267 432.37	31.73	258 103.70	32.39	9 328.67	3.61
- Charges sociales du personnel	100 607.53	11.94	99 537.40	12.49	1 070.13	1.08
Excédent brut d'exploitation	263 289.80	31.24	234 016.32	29.36	29 273.48	12.51
+ Autres produits de gestion courante	572.12	0.07	1 479.83	0.19	907.71-	61.34-
- Autres charges de gestion courante	7.31		623.51	0.08	616.20-	98.83-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	47 836.79	5.68	36 310.65	4.56	11 526.14	31.74
- Dotations aux amortissements	40 393.31	4.79	55 259.00	6.93	14 865.69-	26.90-
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	271 298.09	32.19	215 924.29	27.09	55 373.80	25.65
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	489.52	0.06	916.20	0.11	426.68-	46.57-
- Charges financières	3 234.48	0.38	8 793.76	1.10	5 559.28-	63.22-
Résultat courant	268 553.13	31.87	208 046.73	26.10	60 506.40	29.08
+ Produits exceptionnels	22 298.75	2.65			22 298.75	
- Charges exceptionnelles	53 278.23	6.32	6 472.42	0.81	46 805.81	723.16
Résultat exceptionnel	30 979.48-	3.68-	6 472.42-	0.81-	24 507.06-	378.64-
- Impôt sur les bénéfices	70 068.00	8.31	58 334.00	7.32	11 734.00	20.12
- Participation des salariés						
Résultat NET	167 505.65	19.88	143 240.31	17.97	24 265.34	16.94

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	2 250.00		2 250.00		2 250.00	
Production vendue de biens	86 459.23-		86 459.23-	73 169.47-	13 289.76-	18.16-
Production vendue de services	926 918.10		926 918.10	870 131.77	56 786.33	6.53
Chiffre d'affaires NET	842 708.87		842 708.87	796 962.30	45 746.57	5.74
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			47 836.79	36 310.65	11 526.14	31.74
Autres produits			572.12	1 479.83	907.71-	61.34-
Total des Produits d'exploitation (I)			891 117.78	834 752.78	56 365.00	6.75
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				2 380.00	2 380.00-	100.00-
Variation de stock (marchandises)			2 380.00	2 380.00-	4 760.00	200.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 781.00	3 199.00	582.00	18.19
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			197 790.13	194 940.37	2 849.76	1.46
Impôts, taxes et versements assimilés			7 428.04	7 165.51	262.53	3.66
Salaires et traitements			267 432.37	258 103.70	9 328.67	3.61
Charges sociales			100 607.53	99 537.40	1 070.13	1.08
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			40 393.31	55 259.00	14 865.69-	26.90-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			7.31	623.51	616.20-	98.83-
Total des Charges d'exploitation (II)			619 819.69	618 828.49	991.20	0.16
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			271 298.09	215 924.29	55 373.80	25.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 400.00
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 494.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	487.85	373.26	114.59	30.70
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1.67	542.94	541.27-	99.69-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	489.52	916.20	426.68-	46.57-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 234.48	8 793.76	5 559.28-	63.22-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 234.48	8 793.76	5 559.28-	63.22-
2. Résultat financier (V-VI)	2 744.96-	7 877.56-	5 132.60	65.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	268 553.13	208 046.73	60 506.40	29.08
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 298.75		22 298.75	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	22 298.75		22 298.75	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	494.30	6 472.42	5 978.12-	92.36-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	52 783.93		52 783.93	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	53 278.23	6 472.42	46 805.81	723.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	30 979.48-	6 472.42-	24 507.06-	378.64-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	70 068.00	58 334.00	11 734.00	20.12
Total des produits (I+III+V+VII)	913 906.05	835 668.98	78 237.07	9.36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	746 400.40	692 428.67	53 971.73	7.79
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	167 505.65	143 240.31	24 265.34	16.94

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: **Redevance de crédit bail immobilier**
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES					
20500000	LICENCES	1 810.00	1 810.00		
28050000	AMORT. DES LICENCES	1 810.00-	1 810.00-		
FONDS COMMERCIAL		750 000.00	750 000.00		
20600000	DROIT AU BAIL	750 000.00	750 000.00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		1 698.00	2 083.00	385.00-	18.48-
21540000	MATERIEL ET OUTILLAGE	16 850.00	16 850.00		
28154000	AMORT. DU MATERIEL	15 152.00-	14 767.00-	385.00-	2.61-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		237 332.82	114 060.36	123 272.46	108.08
21810000	AGENCEMENTS INSTALLATIONS	280 499.82	284 950.36	4 450.54-	1.56-
21830000	MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	2 080.00	2 080.00		
21840000	MOBILIER	6 132.00	71 132.00	65 000.00-	91.38-
28181000	AMORT. DES AGENCEMENTS	48 677.00-	176 876.00-	128 199.00	72.48
28183000	AMORT. MATERIEL DE BUREAU	2 080.00-	1 938.00-	142.00-	7.33-
28184000	AMORT. DU MOBILIER	622.00-	65 288.00-	64 666.00	99.05
AUTRES PARTICIPATIONS		102.00	101.00	1.00	0.99
26100000	PARTS SOCIALES	102.00	101.00	1.00	0.99
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		27 210.95	27 210.95		
27500000	CAUTION SIAGI EMPRUNT	27 210.95	27 210.95		
Total II		1 016 343.77	893 455.31	122 888.46	13.75
MARCHANDISES			2 380.00	2 380.00-	100.00-
37000000	STOCKS DE MARCHANDISES		2 380.00	2 380.00-	100.00-
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		2 467.70	3 022.00	554.30-	18.34-
40910000	FOURNISSEURS - ACOMPTES VERSES	2 467.70	3 022.00	554.30-	18.34-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		219 778.88	208 140.34	11 638.54	5.59
41810000	MAUBOUSSIN FACTURES A ETABLIR	219 778.88	208 140.34	11 638.54	5.59
AUTRES CREANCES		10 155.05	8 319.77	1 835.28	22.06
40100000	FOURNISSEURS	78.78		78.78	
43870000	ORGANISMES SOCIAUX A RECEVOIR	2 845.98		2 845.98	
44400000	IMPOT SUR LES SOCIETES		2 296.00	2 296.00-	100.00-
44562000	TVA SUR IMMOBILISATIONS	1 634.47		1 634.47	
44566100	TVA SUR PRESTATIONS DE SERVICE	316.47	247.56	68.91	27.84
44571000	ETAT TVA COLLECTEE	2 625.65	2 494.29	131.36	5.27
44580000	TVA REGULARISATION BILAN	135.08	1 018.72	883.64-	86.74-
44586000	TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	882.37	841.56	40.81	4.85
46010000	SAS DEMUYNCK MAUBOUSSIN		311.64	311.64-	100.00-
46700000	DEBITEURS DIVERS	1 636.25	1 110.00	526.25	47.41
DISPONIBILITES		134 405.22	201 681.64	67 276.42-	33.36-
51200000	CREDIT AGRICOLE	39 355.48	19 001.02	20 354.46	107.12
51210000	CREDIT AGRICOLE EXCEDENT PRO	94 887.48	182 399.63	87 512.15-	47.98-
53000000	CAISSE	162.26	280.99	118.73-	42.25-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	25 369.38	27 534.78	2 165.40-	7.86-
48600000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	25 369.38	27 534.78	2 165.40-	7.86-
Total III	392 176.23	451 078.53	58 902.30-	13.06-
TOTAL GENERAL	1 408 520.00	1 344 533.84	63 986.16	4.76

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
10100000 CAPITAL SOCIAL	10 000.00	10 000.00		
RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
AUTRES RESERVES	547 065.80	403 825.49	143 240.31	35.47
10680000 AUTRES RESERVES	547 065.80	403 825.49	143 240.31	35.47
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	167 505.65	143 240.31	24 265.34	16.94
Total I	725 571.45	558 065.80	167 505.65	30.02
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	177 766.67	328 252.17	150 485.50-	45.84-
16400000 EMPRUNT CRCA 927.210,95 €	177 647.49	328 032.12	150 384.63-	45.84-
16884000 EMPRUNT INTERETS COURUS	119.18	220.05	100.87-	45.84-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	187 239.49	130 303.50	56 935.99	43.69
45500000 ASSOCIEE SARL M DEMUYNCK	14 344.36	14 069.36	275.00	1.95
45510000 ASSOCIEE Mme DEMUYNCK	171 152.13	114 491.14	56 660.99	49.49
45520000 ASSOCIE Mr BAILLET CHRISTIAN	1 075.00	1 075.00		
45530000 ASSOCIE Mr GEST ARNAUD	668.00	668.00		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 381.83	52 841.38	10 459.55-	19.79-
40100000 FOURNISSEURS	32 056.92	39 114.74	7 057.82-	18.04-
40110000 MAUBOUSSIN	6 972.57	10 447.74	3 475.17-	33.26-
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARV	3 352.34	3 278.90	73.44	2.24
DETTES FISCALES ET SOCIALES	263 852.36	253 240.24	10 612.12	4.19
42100000 REMUNERATIONS DUES	16 014.04	10 898.94	5 115.10	46.93
42820000 CONGES A PAYER	19 678.49	16 154.16	3 524.33	21.82
42840000 PRIME DE BILAN	60 000.00	70 000.00	10 000.00-	14.29-
43100000 URSSAF	52 716.00	48 780.00	3 936.00	8.07
43730000 RETRAITE GIE AG2R	21 003.00	22 020.00	1 017.00-	4.62-
43731000 MUTUELLE AXA OBLIGATOIRE SALAR	2 108.00	1 003.00	1 105.00	110.17
43732000 PREVOYANCE DES SALARIES	693.00	318.00	375.00	117.92
43820000 CHARGES S/CONGES A PAYER	8 527.61	6 661.19	1 866.42	28.02
43840000 CHARGES SOCIALES S/PRIME BILAN	24 000.00	28 000.00	4 000.00-	14.29-
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	3 804.40	3 870.89	66.49-	1.72-
44400000 IMPOT SUR LES SOCIETES	4 795.00		4 795.00	
44551000 ETAT TVA A DECAISSER	13 475.00	10 504.00	2 971.00	28.28
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	36 629.82	34 690.06	1 939.76	5.59
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	261.00	263.00	2.00-	0.76-
45700000 ASSOCIES INTERETS A PAYER	147.00	77.00	70.00	90.91
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	11 607.84	21 830.75	10 222.91-	46.83-
40400000 FOURNISSEURS D IMMOBILISATIONS	11 607.84	21 830.75	10 222.91-	46.83-
AUTRES DETTES	100.36		100.36	
46010000 SAS DEMUYNCK MAUBOUSSIN	100.36		100.36	
Total IV	682 948.55	786 468.04	103 519.49-	13.16-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL GENERAL	1 408 520.00	1 344 533.84	63 986.16	4.76

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	842 708.87	100.00	796 962.30	100.00	45 746.57	5.74
VENTES DE MARCHANDISES	2 250.00	100.00			2 250.00	
70702000 VENTES A 20%	2 250.00	100.00			2 250.00	
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	2 380.00	105.78			2 380.00	
60370000 VARIATION DES STOCKS	2 380.00	105.78	2 380.00-		4 760.00	200.00
60700000 ACHATS MARCHANDISES			2 380.00		2 380.00-	100.00-
MARGE COMMERCIALE	130.00-	5.78-			130.00-	
PRODUCTION VENDUE	840 458.87	100.00	796 962.30	100.00	43 496.57	5.46
70810000 COM MAUBOUSSIN MAGASIN	715 889.44	85.18	623 216.65	78.20	92 672.79	14.87
70820000 COM MAUBOUSSIN PRINTEMPS LILLE	211 028.66	25.11	246 915.12	30.98	35 886.46-	14.53-
70910000 REMISES ACCORDEES MAGASIN	71 804.24-	8.54-	54 431.47-	6.83-	17 372.77-	31.92-
70920000 REMISES ACCORDEES PRINTEMPS	13 105.25-	1.56-	18 738.00-	2.35-	5 632.75	30.06
70930000 COMMISSIONS VENTES PRIVEES	1 549.74-	0.18-			1 549.74-	
PRODUCTION DE L'EXERCICE	840 458.87	100.00	796 962.30	100.00	43 496.57	5.46
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMM	3 781.00	0.45	3 199.00	0.40	582.00	18.19
60100000 REPARATIONS	3 781.00	0.45	3 199.00	0.40	582.00	18.19
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	836 677.87	99.55	793 763.30	99.60	42 914.57	5.41
MARGE BRUTE GLOBALE	836 547.87	99.27	793 763.30	99.60	42 784.57	5.39
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	197 790.13	23.47	194 940.37	24.46	2 849.76	1.46
60610000 EDF	2 174.73	0.26	2 099.49	0.26	75.24	3.58
60610100 EAU	200.26	0.02	65.09	0.01	135.17	207.67
60620000 PRODUITS D ENTRETIEN	89.00	0.01	125.43	0.02	36.43-	29.04-
60630000 PETIT EQUIPEMENT	1 142.19	0.14	1 069.23	0.13	72.96	6.82
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	1 733.49	0.21	2 517.13	0.32	783.64-	31.13-
61300000 LOYER 1 RUE DE LA GRANDE CHAUS	79 418.00	9.42	80 214.00	10.06	796.00-	0.99-
61380000 LOCATIONS DIVERSES-SALONS	8 647.00	1.03	6 413.44	0.80	2 233.56	34.83
61400000 CHARGES LOCATIVES SCI 1 RUE GR	5 073.00	0.60	4 707.00	0.59	366.00	7.78
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	4 412.88	0.52	2 391.65	0.30	2 021.23	84.51
61550000 ENTRETIEN MATERIEL			519.00	0.07	519.00-	100.00-
61560000 MAINTENANCE SECURITE	12 457.29	1.48	11 690.20	1.47	767.09	6.56
61580000 PRESSING	21.76	0.00	55.55	0.01	33.79-	60.83-
61600000 ASSURANCES MAGASIN	12 595.90	1.49	12 373.70	1.55	222.20	1.80
61610000 ASSURANCES EMPRUNT	1 947.12	0.23	1 947.12	0.24		
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	8 258.22	0.98			8 258.22	
62260000 HONORAIRES	6 906.00	0.82	5 420.00	0.68	1 486.00	27.42
62261000 AUTRES HONORAIRES	2 900.00	0.34	3 233.00	0.41	333.00-	10.30-
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	27.94	0.00	47.70	0.01	19.76-	41.43-
62310000 PUBLICITE	4 546.79	0.54	5 477.27	0.69	930.48-	16.99-
62311000 PRESTATIONS PHOTOS			1 540.00	0.19	1 540.00-	100.00-
62340000 CADEAUX CLIENTS	197.90	0.02	2 367.95	0.30	2 170.05-	91.64-
62385000 DECORATION VITRINE	3 943.21	0.47	2 904.57	0.36	1 038.64	35.76
62410000 PORTS SUR ACHATS	1 335.71	0.16	167.85	0.02	1 167.86	695.78
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	16 715.56	1.98	14 930.21	1.87	1 785.35	11.96
62570000 RECEPTIONS	3 586.88	0.43	2 576.61	0.32	1 010.27	39.21
62571000 FRAIS DE RECEPTION - SOIREES	12 404.41	1.47	11 871.65	1.49	532.76	4.49
62600000 TELEPHONE	3 095.26	0.37	3 407.47	0.43	312.21-	9.16-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62620000 AFFRANCHISSEMENTS	3 381.19	0.40	8 013.63	1.01	4 632.44-	57.81-
62700000 FRAIS BANCAIRES	558.44	0.07	543.85	0.07	14.59	2.68
62720000 FRAIS RENEGOCIATION EMPRUNT			6 230.58	0.78	6 230.58-	100.00-
62780000 COMMISSIONS TITRES RESTAURANT	20.00	0.00	20.00	0.00		
VALEUR AJOUTEE	638 757.74	75.80	598 822.93	75.14	39 934.81	6.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 428.04	0.88	7 165.51	0.90	262.53	3.66
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	1 862.57	0.22	1 800.40	0.23	62.17	3.45
63300000 FORMATION CONTINUE	1 618.19	0.19	1 775.41	0.22	157.22-	8.86-
63511000 CET : CFE	3 275.00	0.39	3 260.00	0.41	15.00	0.46
63512000 CET : CVAE	261.00	0.03	263.00	0.03	2.00-	0.76-
63700000 DROITS D ENREGISTREMENT	344.00	0.04	66.70	0.01	277.30	415.74
63780000 TAXES DIVERSES	67.28	0.01			67.28	
SALAIRES DU PERSONNEL	267 432.37	31.73	258 103.70	32.39	9 328.67	3.61
64110000 REMUNERATIONS	273 908.04	32.50	264 765.83	33.22	9 142.21	3.45
64120000 CONGES A PAYER	16 154.16-	1.92-	3 337.87	0.42	19 492.03-	583.97-
64122016 CONGES A PAYER 2016	19 678.49	2.34			19 678.49	
64141400 PRIME DE BILAN 2014			80 000.00-	10.04-	80 000.00	100.00
64141500 PRIME DE BILAN 2015	70 000.00-	8.31-	70 000.00	8.78	140 000.00-	200.00-
64141600 PRIME DE BILAN 2016	60 000.00	7.12			60 000.00	
CHARGES SOCIALES DU PERSONNEL	100 607.53	11.94	99 537.40	12.49	1 070.13	1.08
64510000 COTISATIONS URSSAF	72 001.40	8.54	70 722.70	8.87	1 278.70	1.81
64530000 COTISATIONS RETRAITE	22 691.96	2.69	22 771.18	2.86	79.22-	0.35-
64531000 MUTUELLE NC OBLIGATOIRE AXA	3 985.05	0.47	1 769.99	0.22	2 215.06	125.15
64532000 PREVOYANCE DES SALARIES	300.87	0.04	305.85	0.04	4.98-	1.63-
64540000 COTISATIONS POLE EMPLOI	7 370.94	0.87	6 641.56	0.83	729.38	10.98
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	797.89	0.09	700.46	0.09	97.43	13.91
64800000 SALARIES TICKETS RESTAURANT	2 530.00	0.30	5 385.00	0.68	2 855.00-	53.02-
64820000 CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	6 661.19-	0.79-	1 470.66	0.18	8 131.85-	552.94-
64822016 CHARGES/CONGES A PAYER 2016	8 527.61	1.01			8 527.61	
64841400 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2014			32 000.00-	4.02-	32 000.00	100.00
64841500 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2015	28 000.00-	3.32-	28 000.00	3.51	56 000.00-	200.00-
64841600 CHARGES SOC./PRIME BILAN 2016	24 000.00	2.85			24 000.00	
64900000 PRODUIT D'IMPOT C.I.C.E.	6 937.00-	0.82-	6 230.00-	0.78-	707.00-	11.35-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	263 289.80	31.24	234 016.32	29.36	29 273.48	12.51
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	572.12	0.07	1 479.83	0.19	907.71-	61.34-
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	572.12	0.07	1 479.83	0.19	907.71-	61.34-
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	7.31		623.51	0.08	616.20-	98.83-
65800000 CHARGES DE GESTION COURANTE	7.31	0.00	623.51	0.08	616.20-	98.83-
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	47 836.79	5.68	36 310.65	4.56	11 526.14	31.74
79150000 MAUBOUSSIN REMB.PRIMES+CHARGES	22 705.00	2.69	13 032.60	1.64	9 672.40	74.22
79160000 MAUBOUSSIN REMBT SUITE RECEPTI	12 237.30	1.45	10 632.64	1.33	1 604.66	15.09
79170000 MAUBOUSSIN REMB.FRAIS PTT-DEPL	2 603.71	0.31	9 104.08	1.14	6 500.37-	71.40-
79180000 MAUBOUSSIN REMB. FACTURES	7 444.80	0.88	3 541.33	0.44	3 903.47	110.23
79190000 REMBOURSEMENT PREVOYANCE SALAR	2 845.98	0.34			2 845.98	

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 393.31	4.79	55 259.00	6.93	14 865.69-	26.90-
68110000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 393.31	4.79	55 259.00	6.93	14 865.69-	26.90-
RESULTAT D'EXPLOITATION	271 298.09	32.19	215 924.29	27.09	55 373.80	25.65
PRODUITS FINANCIERS	489.52	0.06	916.20	0.11	426.68-	46.57-
76000000 INTERETS DES COMPTES A TERME	1.67	0.00	542.94	0.07	541.27-	99.69-
76100000 INTERETS CREDITEURS	487.85	0.06	373.26	0.05	114.59	30.70
CHARGES FINANCIERES	3 234.48	0.38	8 793.76	1.10	5 559.28-	63.22-
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	2 880.50	0.34	10 288.59	1.29	7 408.09-	72.00-
66160000 INTERETS BANCAIRES	8.98	0.00	4.17	0.00	4.81	115.35
66180000 INTERETS COMPTES ASSOCIES	345.00	0.04	1 499.00-	0.19-	1 844.00	123.02
RESULTAT COURANT	268 553.13	31.87	208 046.73	26.10	60 506.40	29.08
PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 298.75	2.65			22 298.75	
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 898.75	2.60			21 898.75	
77200000 PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR	400.00	0.05			400.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	53 278.23	6.32	6 472.42	0.81	46 805.81	723.16
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 143.97	0.77	6 143.97-	100.00-
67120000 AMENDES ET PENALITES			328.45	0.04	328.45-	100.00-
67210000 CHARGES EXCEPTION. S/EX ANTERI	494.30	0.06			494.30	
67500000 VALEURS COMPTABLES NETTES	52 783.93	6.26			52 783.93	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	30 979.48-	3.68-	6 472.42-	0.81-	24 507.06-	378.64-
IMPOT SUR LES BENEFICES	70 068.00	8.31	58 334.00	7.32	11 734.00	20.12
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	70 068.00	8.31	58 334.00	7.32	11 734.00	20.12
RESULTAT NET	167 505.65	19.88	143 240.31	17.97	24 265.34	16.94

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES	2 250.00		2 250.00	
70702000 VENTES A 20%	2 250.00		2 250.00	
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	86 459.23-	73 169.47-	13 289.76-	18.16-
70910000 REMISES ACCORDEES MAGASIN	71 804.24-	54 431.47-	17 372.77-	31.92-
70920000 REMISES ACCORDEES PRINTEMPS	13 105.25-	18 738.00-	5 632.75	30.06
70930000 COMMISSIONS VENTES PRIVEES	1 549.74-		1 549.74-	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	926 918.10	870 131.77	56 786.33	6.53
70810000 COM MAUBOUSSIN MAGASIN	715 889.44	623 216.65	92 672.79	14.87
70820000 COM MAUBOUSSIN PRINTEMPS LILLE	211 028.66	246 915.12	35 886.46-	14.53-
Chiffre d'affaires NET	842 708.87	796 962.30	45 746.57	5.74
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	47 836.79	36 310.65	11 526.14	31.74
79150000 MAUBOUSSIN REMB.PRIMES+CHARGES	22 705.00	13 032.60	9 672.40	74.22
79160000 MAUBOUSSIN REMBT SUITE RECEPTI	12 237.30	10 632.64	1 604.66	15.09
79170000 MAUBOUSSIN REMB.FRAIS PTT-DEPL	2 603.71	9 104.08	6 500.37-	71.40-
79180000 MAUBOUSSIN REMB. FACTURES	7 444.80	3 541.33	3 903.47	110.23
79190000 REMBOURSEMENT PREVOYANCE SALAR	2 845.98		2 845.98	
AUTRES PRODUITS	572.12	1 479.83	907.71-	61.34-
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	572.12	1 479.83	907.71-	61.34-
Total des Produits d'exploitation	891 117.78	834 752.78	56 365.00	6.75
ACHATS DE MARCHANDISES		2 380.00	2 380.00-	100.00-
60700000 ACHATS MARCHANDISES		2 380.00	2 380.00-	100.00-
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	2 380.00	2 380.00-	4 760.00	200.00
60370000 VARIATION DES STOCKS	2 380.00	2 380.00-	4 760.00	200.00
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	3 781.00	3 199.00	582.00	18.19
60100000 REPARATIONS	3 781.00	3 199.00	582.00	18.19
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	197 790.13	194 940.37	2 849.76	1.46
60610000 EDF	2 174.73	2 099.49	75.24	3.58
60610100 EAU	200.26	65.09	135.17	207.67
60620000 PRODUITS D ENTRETIEN	89.00	125.43	36.43-	29.04-
60630000 PETIT EQUIPEMENT	1 142.19	1 069.23	72.96	6.82
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	1 733.49	2 517.13	783.64-	31.13-
61300000 LOYER 1 RUE DE LA GRANDE CHAUS	79 418.00	80 214.00	796.00-	0.99-
61380000 LOCATIONS DIVERSES-SALONS	8 647.00	6 413.44	2 233.56	34.83
61400000 CHARGES LOCATIVES SCI 1 RUE GR	5 073.00	4 707.00	366.00	7.78
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	4 412.88	2 391.65	2 021.23	84.51
61550000 ENTRETIEN MATERIEL		519.00	519.00-	100.00-
61560000 MAINTENANCE SECURITE	12 457.29	11 690.20	767.09	6.56
61580000 PRESSING	21.76	55.55	33.79-	60.83-
61600000 ASSURANCES MAGASIN	12 595.90	12 373.70	222.20	1.80
61610000 ASSURANCES EMPRUNT	1 947.12	1 947.12		
62110000 PERSONNEL INTERIMAIRE	8 258.22		8 258.22	
62260000 HONORAIRES	6 906.00	5 420.00	1 486.00	27.42
62261000 AUTRES HONORAIRES	2 900.00	3 233.00	333.00-	10.30-
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	27.94	47.70	19.76-	41.43-
62310000 PUBLICITE	4 546.79	5 477.27	930.48-	16.99-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62311000	PRESTATIONS PHOTOS		1 540.00	1 540.00-	100.00-
62340000	CADEAUX CLIENTS	197.90	2 367.95	2 170.05-	91.64-
62385000	DECORATION VITRINE	3 943.21	2 904.57	1 038.64	35.76
62410000	PORTS SUR ACHATS	1 335.71	167.85	1 167.86	695.78
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENT	16 715.56	14 930.21	1 785.35	11.96
62570000	RECEPTIONS	3 586.88	2 576.61	1 010.27	39.21
62571000	FRAIS DE RECEPTION - SOIREES	12 404.41	11 871.65	532.76	4.49
62600000	TELEPHONE	3 095.26	3 407.47	312.21-	9.16-
62620000	AFFRANCHISSEMENTS	3 381.19	8 013.63	4 632.44-	57.81-
62700000	FRAIS BANCAIRES	558.44	543.85	14.59	2.68
62720000	FRAIS RENEGOCIATION EMPRUNT		6 230.58	6 230.58-	100.00-
62780000	COMMISSIONS TITRES RESTAURANT	20.00	20.00		
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		7 428.04	7 165.51	262.53	3.66
63120000	TAXE D APPRENTISSAGE	1 862.57	1 800.40	62.17	3.45
63300000	FORMATION CONTINUE	1 618.19	1 775.41	157.22-	8.86-
63511000	CET : CFE	3 275.00	3 260.00	15.00	0.46
63512000	CET : CVAE	261.00	263.00	2.00-	0.76-
63700000	DROITS D ENREGISTREMENT	344.00	66.70	277.30	415.74
63780000	TAXES DIVERSES	67.28		67.28	
SALAIRES ET TRAITEMENTS		267 432.37	258 103.70	9 328.67	3.61
64110000	REMUNERATIONS	273 908.04	264 765.83	9 142.21	3.45
64120000	CONGES A PAYER	16 154.16-	3 337.87	19 492.03-	583.97-
64122016	CONGES A PAYER 2016	19 678.49		19 678.49	
64141400	PRIME DE BILAN 2014		80 000.00-	80 000.00	100.00
64141500	PRIME DE BILAN 2015	70 000.00-	70 000.00	140 000.00-	200.00-
64141600	PRIME DE BILAN 2016	60 000.00		60 000.00	
CHARGES SOCIALES		100 607.53	99 537.40	1 070.13	1.08
64510000	COTISATIONS URSSAF	72 001.40	70 722.70	1 278.70	1.81
64530000	COTISATIONS RETRAITE	22 691.96	22 771.18	79.22-	0.35-
64531000	MUTUELLE NC OBLIGATOIRE AXA	3 985.05	1 769.99	2 215.06	125.15
64532000	PREVOYANCE DES SALARIES	300.87	305.85	4.98-	1.63-
64540000	COTISATIONS POLE EMPLOI	7 370.94	6 641.56	729.38	10.98
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	797.89	700.46	97.43	13.91
64800000	SALARIES TICKETS RESTAURANT	2 530.00	5 385.00	2 855.00-	53.02-
64820000	CHARGES SOCIALES S/CONGES A PA	6 661.19-	1 470.66	8 131.85-	552.94-
64822016	CHARGES/CONGES A PAYER 2016	8 527.61		8 527.61	
64841400	CHARGES SOC./PRIME BILAN 2014		32 000.00-	32 000.00	100.00
64841500	CHARGES SOC./PRIME BILAN 2015	28 000.00-	28 000.00	56 000.00-	200.00-
64841600	CHARGES SOC./PRIME BILAN 2016	24 000.00		24 000.00	
64900000	PRODUIT D'IMPOT C.I.C.E.	6 937.00-	6 230.00-	707.00-	11.35-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		40 393.31	55 259.00	14 865.69-	26.90-
68110000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	40 393.31	55 259.00	14 865.69-	26.90-
AUTRES CHARGES		7.31	623.51	616.20-	98.83-
65800000	CHARGES DE GESTION COURANTE	7.31	623.51	616.20-	98.83-
Total des Charges d'exploitation		619 819.69	618 828.49	991.20	0.16
Résultat d'exploitation		271 298.09	215 924.29	55 373.80	25.65

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	487.85	373.26	114.59	30.70
76100000 INTERETS CREDITEURS	487.85	373.26	114.59	30.70
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1.67	542.94	541.27-	99.69-
76000000 INTERETS DES COMPTES A TERME	1.67	542.94	541.27-	99.69-
Total des Produits financiers	489.52	916.20	426.68-	46.57-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 234.48	8 793.76	5 559.28-	63.22-
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	2 880.50	10 288.59	7 408.09-	72.00-
66160000 INTERETS BANCAIRES	8.98	4.17	4.81	115.35
66180000 INTERETS COMPTES ASSOCIES	345.00	1 499.00-	1 844.00	123.02
Total des Charges financières	3 234.48	8 793.76	5 559.28-	63.22-
Résultat financier	2 744.96-	7 877.56-	5 132.60	65.15
Résultat courant avant impôts	268 553.13	208 046.73	60 506.40	29.08
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	22 298.75		22 298.75	
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 898.75		21 898.75	
77200000 PRODUITS S/EXERCICE ANTERIEUR	400.00		400.00	
Total des Produits exceptionnels	22 298.75		22 298.75	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	494.30	6 472.42	5 978.12-	92.36-
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 143.97	6 143.97-	100.00-
67120000 AMENDES ET PENALITES		328.45	328.45-	100.00-
67210000 CHARGES EXCEPTION. S/EX ANTERI	494.30		494.30	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	52 783.93		52 783.93	
67500000 VALEURS COMPTABLES NETTES	52 783.93		52 783.93	
Total des Charges exceptionnelles	53 278.23	6 472.42	46 805.81	723.16
Résultat exceptionnel	30 979.48-	6 472.42-	24 507.06-	378.64-
IMPOTS SUR LES BENEFICES	70 068.00	58 334.00	11 734.00	20.12
69500000 IMPOT SUR LES SOCIETES	70 068.00	58 334.00	11 734.00	20.12
Total des produits	913 906.05	835 668.98	78 237.07	9.36
Total des charges	746 400.40	692 428.67	53 971.73	7.79
Bénefice ou perte (Produits - Charges)	167 505.65	143 240.31	24 265.34	16.94

S.A.S. A-DEMUYNCK
1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

59800 LILLE

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

S.A.E.C.
42 Square des 4 chênes
B.P. 61014
80010 AMIENS Cédex 1
03 22 33 75 33

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 408 520.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 842 708.87 Euros et dégageant un bénéfice de 167 505.65 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

L'entreprise bénéficie d'un Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) calculé comme prévu à l'article 244 quater C du CGI à un taux de 6 %. Le montant du CICE s'élève à 6 937 € en 2016.
Le collège de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) considère que, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le CICE, sa comptabilisation au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « Charges de personnel », est justifiée.
Ainsi, le CICE a été comptabilisé au crédit du compte 649 « Produit d'impôt CICE ».

Ce crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de notre compétitivité, travers des efforts en matière :

- D'investissement

L'entreprise n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	751 810		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 850		
Installations générales agencements aménagements divers	284 950		209 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	73 212		6 132
TOTAL	375 012		216 065
Autres participations	101		1
Prêts, autres immobilisations financières	27 211		
TOTAL	27 312		1
TOTAL GENERAL	1 154 134		216 066

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			751 810	751 810
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 850	16 850
Installations générales agencements aménagements divers		214 383	280 500	280 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		71 132	8 212	8 212
TOTAL		285 515	305 562	305 562
Autres participations			102	102
Prêts, autres immobilisations financières			27 211	27 211
TOTAL			27 313	27 313
TOTAL GENERAL		285 515	1 084 685	1 084 685

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 810			1 810
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	14 767	385		15 152
Installations générales agencements aménagements divers	176 876	33 400	161 599	48 677
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	67 226	6 608	71 132	2 702
TOTAL	258 869	40 393	232 731	66 531
TOTAL GENERAL	260 679	40 393	232 731	68 341

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	385				
Instal.générales agenc.aménag.divers	33 400				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 608				
TOTAL	40 393				
TOTAL GENERAL	40 393				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	27 211	27 211	
Autres créances clients	219 779	219 779	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 846	2 846	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 594	5 594	
Débiteurs divers	1 715	1 715	
Charges constatées d'avance	25 369	25 369	
TOTAL	282 514	282 514	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	119	119		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	177 647	177 647		
Fournisseurs et comptes rattachés	42 382	42 382		
Personnel et comptes rattachés	95 693	95 693		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	112 852	112 852		
Impôts sur les bénéfices	4 795	4 795		
Taxe sur la valeur ajoutée	50 105	50 105		
Autres impôts taxes et assimilés	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 608	11 608		
Groupe et associés	187 386	187 386		
Autres dettes	100	100		
TOTAL	682 949	682 949		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	150 385			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	100			100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROIT AU BAIL	750 000			750 000	
Total	750 000			750 000	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	119
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 352
Dettes fiscales et sociales	116 272
Total	119 743

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 369
Total	25 369

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
MAUBOUSSIN factures remboursées	44 991
Remboursement Prévoyance suite salariée en maladie	2 846
Total	47 837

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1
Permanence ou changement de méthodes 1
Informations complémentaires (CICE) 1

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 2
Etat des échéances des créances et des dettes 3
Composition du capital social 3
Fonds commercial 4
Autres immobilisations incorporelles 4
Evaluation des immobilisations corporelles 4
Evaluation des amortissements 4
Evaluation des matières et marchandises 4
Evaluation des créances et des dettes 4
Disponibilités en Euros 5
Charges à payer 5
Charges et produits constatés d'avance 5

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges 5

NA = Non Applicable NS = Non significative

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté·Égalité·Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le 01012016 et clos le 31122016		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		**Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case**	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)		**Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD**	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
S.A.S. A-DEMUYNCK	1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE
SIRET 5 2 9 9 0 8 0 5 5 0 0 0 2 1	59800 LILLE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: Bijouterie

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3%: 193 050 — Bénéfice imposable à 15%: 38 120 — Déficit:

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes ☐ — Zones franches urbaines ☐ — Pôle de compétivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ — Autres dispositifs ☐ — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers côtées ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
S.A.E.C. 42 Square des 4 chênes B.P. 61014 80010 AMIENS Cédex 1 *Tél:* 03 22 33 75 33	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	**Identité du déclarant:**
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu AMIENS Qualité et nom du signataire: Président du conseil d'administration Signature DEMUYNCK MARIE-LINE
Tél:	

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

QUADRATUS Informatique

Dossier N° 000187 en Euros.

S.A.E.C.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

H DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2017)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2016 **ou exercice**

Désignation de l'entreprise S.A.S. A-DEMUYNCK — du 01012016

Adresse 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE — au 31122016

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	DEMUYNCK MARIE LINE PRESIDENTE	2 BIS RUE DU 21EME RI 80470 FERRIERES
2	EL MOKDAD KARINE Responsable Magasin	87 AVENUE DU GENERAL LECLERC 59155 FACHES THUMESNIL
3	KHERROUBI MELISSA VENDEUSE	RUE DU GENERAL KOENING 25 BAR 9 59110 LA MADELEINE
4	GEST ARNAUD Assistant Commercial	11 ALLEE DE LA HOULETTE 59910 BONDUES
5	VAN LAEYS NATHALIE VENDEUSE	43 RUE ARISTIDE BRIAND 59130 LAMBERSART
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	100 476	9 023			109 499				109 499
2	52 192				52 192				52 192
3	27 668				27 668				27 668
4	26 700	115			26 815				26 815
5	24 856				24 856				24 856
6									
7									
8									
9									
10									
**	231 891	9 138			241 029				241 029

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	€	197
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		197

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice 2016 (total col.9 + total col.10) ❿	241 226	- de l'exercice 2016 ❿	283 954
- de l'exercice précédent ❿	250 341	- de l'exercice précédent ❿	195 968

Nom et qualité du signataire — DEMUYNCK MARIE-LINE
Président du conseil d'administration

A AMIENS le

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE 59800 LILLE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 52990805500021 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122016 Net 3	N-1 31122015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 810	AG 1 810		
	Fonds commercial (1)	AH	750 000	AI	750 000	750 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 850	AS 15 152	1 698	2 083
	Autres immobilisations corporelles	AT	288 712	AU 51 379	237 333	114 060
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	102	CV	102	101
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	27 211	BI	27 211	27 211
	TOTAL (II)	BJ	1 084 685	BK 68 341	1 016 344	893 455
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		2 380
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 468	BW	2 468	3 022
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	219 779	BY	219 779	208 140
	Autres créances (3)	BZ	10 155	CA	10 155	8 320
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	134 405	CG	134 405	201 682
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	25 369	CI	25 369	27 535
	TOTAL (III)	CJ	392 176	CK	392 176	451 079
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 476 861	1A 68 341	1 408 520	1 344 534

Renvois : (1) Dont droit au bail	750 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 27 211	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000187 en Euros.

S.A.E.C.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....1.0....0.0.0.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	547 066	403 825
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	167 506	143 240
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	725 571	558 066
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	177 767	328 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	187 239	130 304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 382	52 841
	Dettes fiscales et sociales	DY	263 852	253 240
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	11 608	21 831
	Autres dettes	EA	100	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	682 949	786 468
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 408 520	1 344 534

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	682 949	608 821
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	2 250	FB		FC	2 250	
	Production vendue biens*	FD	(86 459)	FE		FF	(86 459)	(73 169)
	Production vendue services*	FG	926 918	FH		FI	926 918	870 132
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	842 709	FK		FL	842 709	796 962
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	47 837	36 311
	Autres produits (1) (11)					FQ	572	1 480
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	891 118	834 753
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		2 380
	Variation de stock (marchandises)*					FT	2 380	(2 380)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	3 781	3 199
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	197 790	194 940
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 428	7 166
	Salaires et traitements*					FY	267 432	258 104
	Charges sociales (10)					FZ	100 608	99 537
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	40 393	55 259
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7	624
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	619 820	618 828
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	271 298	215 924
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	488	373
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2	543
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	490	916
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 234	8 794
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 234	8 794
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 745)	(7 878)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	268 553	208 047

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	22 299	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22 299	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	494	6 472
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	52 784	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	53 278	6 472
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(30 979)	(6 472)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	70 068	58 334
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	913 906	835 669
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	746 400	692 429
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	167 506	143 240
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	400	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	494	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	47 837	36 311
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Erreur cotisations sociales		68
Fournisseurs Passif éteint		21 831

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
Cf état annexe	494	400

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK 31/12/2016

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
facture 2015 non comptabilisée	460	
régularisation Retraite AG2R 2015 non provisionn	34	
écart provision paritarisme		300
trop versé salariée sortie		100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	751 810	KE	KF
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	16 850	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	284 950	KW	KX 209 933
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	73 212	LC	LD 6 132
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL	LM
CORPORELLES	TOTAL III	LN	375 012	LO	LP 216 065
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations	8U	101	8V	8W 1
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	27 211	1U	1V
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	27 312	LR	LS 1
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	1 154 134	ØH	ØJ 216 066

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 751 810	1X 751 810
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	MK 16 850	ML 16 850
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM 214 383	MN 280 500	MO 280 500
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 71 132	MT 8 212	MU 8 212
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG 285 515	NH 305 562	NI 305 562
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX	ØY 102	ØZ 102
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F 27 211	2G 27 211
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	NK 27 313	2H 27 313
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 285 515	ØL 1 084 685	ØM 1 084 685

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 810	PF		PG		PH	1 810
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	14 767	QA	385	QB		QC	15 152
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	176 876	QE	33 400	QF	161 599	QG	48 677
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	67 226	QM	6 608	QN	71 132	QO	2 702
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	258 869	QV	40 393	QW	232 731	QX	66 531
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	260 679	ØP	40 393	ØQ	232 731	ØR	68 341

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
~~Frais d'émission d'emprunt à étaler~~			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	27 211	UV	27 211	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	219 779		219 779		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	2 846		2 846		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 594		5 594		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 715		1 715		
	Charges constatées d'avance	VS	25 369		25 369		
	TOTAUX	VT	282 514	VU	282 514	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	119	119		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	177 647	177 647		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	42 382	42 382		
Personnel et comptes rattachés		8C	95 693	95 693		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	112 852	112 852		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 795	4 795		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 105	50 105		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	261	261		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	11 608	11 608		
Groupe et associés (2)		VI	187 386	187 386		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	100	100		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	682 949	VZ 682 949		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	~~Emprunts remboursés en cours d'exercice~~	VK	150 385	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 167 506

Charges non admises en déduction du résulat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art, 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	70 068
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	665
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
					TOTAL I	WR	238 239

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
	- imposées aux taux de 0 %	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A	XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	7 069
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
					TOTAL II	XH	7 069

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	231 170	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	231 170	XO

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK 31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
Frais de repas du Dirigeant		665
Total des réintégrations diverses	**WQ**	665
Détail des déductions diverses		
Crédit CICE 2016		6 937
Suramortissement Loi MACRON		132
Total des déductions diverses	**XG**	7 069

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	28 206

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	143 240
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	143 240	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	143 240	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	143 240

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8 79 418	XQ	93 138	91 334
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU	8 258	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	9 834	8 701
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	86 560	94 905
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	197 790	194 940
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	3 275	3 260
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	9Z	4 153	3 906
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	7 428	7 166
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée		YY	175 600	163 812
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	18 152	13 432
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*		ØB	273 909	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		ØS		
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):		YP	7	5
	- Effectif affecté à l'activité artisanale		RL		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	2.03 %	2.15 %
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) **Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.**

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	TRAVAUX ELECTRICI	35 796		18 930		16 866
	2	HONORAIRES D ARCH	19 500		10 285		9 215
	3	TRAVAUX PLATRE-PL	15 470		8 143		7 327
	4	TRAVAUX DE MACONN	14 765		7 843		6 922
	5	DISPOSITIF D ALAR	11 000		5 788		5 212
	6	PODIUMS - TABLETT	8 644		4 686		3 958
	7	MEUBLE DE RANGEME	3 092		473		2 619
	8	2 COMPTOIRS + PRE	831		166		665
	9	MAUBOUSSIN MOBILI	71 132		71 132		
	10	MAUBOUSSIN AGENCE	81 231		81 231		
	11	POSE PARQUET - CA	12 415		12 415		
	12	POSE DE PAPIER PE	11 639		11 639		

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 16 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1			(16 866)	(16 866)				
	2			(9 215)	(9 215)				
	3			(7 327)	(7 327)				
	4			(6 922)	(6 922)				
	5			(5 212)	(5 212)				
	6			(3 958)	(3 958)				
	7			(2 619)	(2 619)				
	8			(665)	(665)				
	9								
	10								
	11								
	12								
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans							
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			(52 784)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 16% ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(16) **DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. A-DEMUYNCK — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	2 250
Production vendue - Biens	OB	(86 459)
Production vendue - Services	OC	926 918
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	572
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	47 837
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	891 118

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	2 380
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	3 781
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	118 372
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	7
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	124 540

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	766 577

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	766 577

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	890 546
Période de référence GY 01/01/2016	GZ	31/12/2016
Date de cessation	HR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016 N° SIRET 52990805500021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A-DEMUYNCK

ADRESSE (voie) 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

CODE POSTAL 59800 VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	90

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination M DEMUYNCK

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 10

Adresse : N° 2 Voie RUE DU 21 EME RI

Code postal 80470 Commune FERRIERES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique DEMUYNCK Prénom(s) MARIE-LINE

Nom marital % de détention 42.00 Nb de parts ou actions 42

Naissance : Date 241063 N° Département 80 Commune MONTDIDIER Pays FRANCE

Adresse : N° 2 Voie B RUE DU 21ème R I

Code postal 80470 Commune FERRIERES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BAILLET Prénom(s) CHRISTIAN

Nom marital % de détention 24.00 Nb de parts ou actions 24

Naissance : Date 050249 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 38 Voie RUE SAINT HUBERT

Code postal 80000 Commune AMIENS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016 N° SIRET 52990805500021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A-DEMUYNCK

ADRESSE (voie) 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

CODE POSTAL 59800 VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	10
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	90

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique GEST | Prénom(s) ARNAUD
Nom marital | % de détention 24.00 | Nb de parts ou actions 24
Naissance : Date 120588 | N° Département 80 | Commune AMIENS | Pays
Adresse : N° 2 | Voie B RUE DU 21 EME R I
Code postal 80470 | Commune FERRIERES | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)
Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions
Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 52990805500021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.S. A-DEMUYNCK

ADRESSE (voie) 1 RUE DE LA GRANDE CHAUSSEE

CODE POSTAL 59800 VILLE LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) **Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.** Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

A-DEMUYNCK

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège Social : 1, Rue de la Grande Chaussée (59800) LILLE
N° 529.908.055 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidente, et décide d'affecter le bénéfice de 167.505,65 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	167.505,65 euros
Bénéfice distribuable compte tenu du CICE 2016 (167.505,65 euros – 6.937,00 euros)	160.568,65 euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 400 euros par action	40.000,00 euros
Le solde, soit (comprenant notamment le montant du CICE pour l'année 2016 de 6.937 euros)	127.505,65 euros

• En totalité au compte "**autres réserves**", qui passe ainsi de 547.065,80 euros à 674.571,45 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué en juillet 2017.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 36.000,00 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 4.000,00 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux actionnaires que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICES	MONTANT DES DIVIDENDES	MONTANT DES DIVIDENDES PAR ACTION	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 décembre 2013	NEANT	-	-	-
31 décembre 2014	70.000,00 €	700,00 €	63.000,00 €	7.000,00 €
31 décembre 2015	NEANT	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente